



LE MERCREDI 8 JUIN 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 8 juin 2016, à 18 h, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Cécile Gauthier

Richard Durocher
Dany Ouellet

Absences

Marc-Olivier Bisson

Anik Morin

La représentante du comité de parents

Anne-Marie Arcand

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Odette Bernier, directrice du Service des ressources humaines (quitte à 18 h 17)

Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire (quitte à 18 h 03 et reprend son siège à 18 h 15)

Le président déclare la séance ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 62-CE (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 63-CE (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le comité exécutif siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 03.

Madame Nathalie A. Charette quitte son siège, il est 18 h 03.

La directrice du Service des ressources humaines présente le premier projet d'entente intervenue avec le syndicat concerné. Elle expose ensuite les raisons justifiant le retrait de la deuxième entente de l'ordre du jour.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 64-CE (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE le comité exécutif revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Il est 18 h 15.

Madame Nathalie A. Charette reprend son siège, il est 18 h 15.

**ENTENTE INTERVENUE AVEC LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES (CSN) – DÉLÉGATION DE
SIGNATURE**

RÉSOLUTION 65-CE (2015-2016)

Attendu que dans le cadre de son plan d'effectifs 2016-2017, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a aboli un poste d'agent de bureau, classe principale;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSN) ont conclu une entente afin d'affecter à un autre poste, selon certaines modalités, l'employée qui était titulaire dudit poste aboli;

Attendu que l'entente a été élaborée à la satisfaction des deux parties;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et la directrice du Service des ressources humaines, madame Odette Bernier, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées l'entente intervenue avec le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSN) concernant l'affectation d'une employée à la suite de l'abolition du poste qu'elle occupait.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Odette Bernier quitte son siège, il est 18 h 17.

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA PETITE COUR DE L'ÉCOLE ST-MICHEL, À GATINEAU –
ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 66-CE (2015-2016)

Attendu l'appel d'offres sur invitation AMT1627AE01 pour des travaux d'aménagement de la petite cour de l'école St-Michel, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Les Pavages Lafleur et fils inc. 60 000,00 \$
20, chemin Mongeon, L'Ange-Gardien (Qc) J8L 0V1

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Les Pavages Lafleur et fils inc.;

Attendu que le financement du projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 6 juin 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat pour des travaux d'aménagement de la cour extérieure à l'école St-Michel, située à Gatineau, soit octroyé à la firme Les Pavages Lafleur et fils inc. pour la somme de soixante mille dollars (60 000,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



BAL DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – AUTORISATION DE DÉPENSES

RÉSOLUTION 67-CE (2015-2016)

Attendu que l'École secondaire Hormisdas-Gamelin tiendra son bal des finissants le 25 juin prochain;

Attendu qu'en vertu de l'alinéa 4.6 de l'article 7.3 du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.R 47 2015)*, la responsabilité d'approuver le paiement d'une facture d'un montant situé entre 50 000 et 100 000 \$ revient au comité exécutif;

Attendu que chaque participant doit défrayer un coût de 70 \$ afin d'assister à l'événement;

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE ce comité exécutif autorise le paiement de la facturation finale afférente au bal des finissants de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin dont l'évaluation des coûts est de soixante-cinq mille sept cent trente-huit dollars (65 738,39 \$);

QUE la présente autorisation soit valide si la facturation finale s'avérait d'un montant inférieur à l'évaluation des coûts;

QUE la présente autorisation soit valide si la facturation finale s'avérait d'un montant supérieur, d'un pourcentage maximal de 10 %, à l'évaluation des coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 68-CE (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 30 novembre 2016, à 18 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 18 h 22.

Éric Antoine,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général